



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 3 décembre 2019

## Communiqué de presse

# Transports : mis en place d'un macaron d'identification

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) de la Martinique informe les transporteurs routiers de marchandises et de voyageurs régulièrement répertoriés de la mise en place d'un outil d'identification visuelle dit "macaron".

Ce dispositif à apposer sur le pare-brise de chaque véhicule entrera en vigueur le 1er janvier 2020. Il a vocation de renseigner les services de contrôle mais aussi toute personne physique ou morale souhaitant solliciter une prestation de transport, tant sur la régularité des véhicules que celle des entreprises les exploitant.

Les transporteurs concernés sont invités à prendre rendez-vous avec les services de la DEAL en charge du transport au 0596 59 58 65 ou au 0596 59 59 85 (du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00) afin de récupérer leur "macaron".

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42

[oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr](mailto:oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –

[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pret.gouv.tr](http://www.martinique.pret.gouv.tr)

sur Facebook : [@prefet.martinique](https://www.facebook.com/prefet.martinique)

sur Twitter : [@prefet972](https://twitter.com/prefet972)

